

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 7 AVRIL 1894.

No. 13

A NOS LECTEURS

Le CANADA-REVUE se voit aujourd'hui dans l'obligation de suspendre sa publication hebdomadaire, et de se contenter de paraître bi-mensuellement.

Cette mesure, que faisait prévoir la suspension temporaire d'il y a quinze jours, est nécessitée par l'état des finances du journal qui ne nous permettent plus de faire les frais d'une publication hebdomadaire.

Nous avons fait tous les efforts possibles pour éviter d'en arriver à cette pénible décision, mais nous sommes à bout, et nous ne voulons pas nous endetter.

Nous sommes encore tout disposés, comme par le passé, à faire tous les sacrifices individuels possibles, sans espoir de rémunération personnelle, comme depuis de longs mois; nous voulons bien encore attraper tous les horions et nous mettre au blanc pour travailler au succès des grandes réformes que nous chérissons, mais nous ne pouvons faire plus.

Nous avons soutenu le CANADA-REVUE hebdomadaire contre vents et marées, à l'encontre de toutes les embûches et de toutes les intrigues; nous cessons la publication hebdomadaire sans laisser derrière nous, ni un sou de dettes, ni un dollar d'arriéré, bien au contraire, car on nous doit beaucoup d'abonnements.

Notre situation est donc claire et honorable.

Nous allons tenter la publication bi-men-

suelle; si nous ne pouvons la tenir, nous essaierons de paraître mensuellement.

Et puis, ma foi, si on ne peut pas, nous disparaîtrons et laisserons les ténèbres se refermer.

La grande œuvre que nous avons rêvée, l'émancipation des Canadiens-français, l'affranchissement de notre population du joug clérical, la réforme de l'instruction publique, l'université laïque, tout cela retombera dans l'oubli, et nous ne croyons pas qu'il se retrouve de sitôt quelqu'un assez osé pour relever la tête.

Nous ne pouvons que demander à tous ceux qui s'intéressent à cette question, qui aiment leur province, de considérer sérieusement la situation.

Nous demandons peu de chose pour tenir bon.

Qu'on nous garantisse le paiement de notre papier et de l'impression de notre journal, et nous ferons le reste.

Nos collaborateurs sont tous prêts à continuer à nous fournir des armes pour la lutte si les munitions sont assurées. Nous savons que nous pouvons compter sur leur dévouement et leur désintéressement, mais nous savons aussi que nous ne pouvons leur demander rien de plus.

Deux ans de lutte côte à côte nous ont montré leur esprit de sacrifice et d'abnégation. Les organes de l'évêché ont admis qu'ils étaient érudits et dévoués, et nos amis ont prouvé la vérité de cette assertion en maintes occasions.

Le sort de l'entreprise, l'avenir de la réforme est entre les mains du public.

Nous venons d'ouvrir à tous notre cœur et nos livres ; à ceux qui s'intéressent à l'œuvre ou qui peuvent en profiter de faire leur part.

Nous remercions bien cordialement tous les amis qui nous ont aidé à élever le monument que nous avons édifié depuis 18 mois, et nous espérons pouvoir y ajouter encore quelques pierres. Plusieurs se sont saignés à blanc pour pousser notre œuvre, et, lorsque nous les avons consultés au sujet de cette transformation du CANADA-REVUE, ils se sont déclarés prêts à nous aider encore.

Nous leur ferons connaître, dans une circulaire confidentielle, ce que nous voulons faire.

Cette décision n'affecte en rien l'issue du procès engagé contre l'archevêque de Montréal. Notre avocat, M. St Louis, est revenu sur sa décision, et sera en cour mardi matin pour nous représenter.

Le CANADA-REVUE paraîtra à l'avenir le 10 et le 25 de chaque mois.

LA DIRECTION.

SOUMISSION

Le gouvernement, avec ou par le clergé — les deux expressions sont synonymes — hante d'une façon désespérante le cerveau de nos hommes politiques canadiens auxquels les leçons semblent ne servir de rien, et que l'expérience acquise ne paraît pas affecter.

Le clergé, ou plutôt l'influence du clergé, — car nous ne croyons pas qu'il y ait, pour les libéraux du moins, autre chose que calcul électoral, — le clergé, disons-nous, trouve toujours des bras ouverts lorsqu'il se livre à des évolutions politiques.

Ainsi, nous assistons en ce moment à un curieux spectacle, à Ottawa, — spectacle qui montre bien comme il est difficile de s'arracher aux conséquences de l'éducation première.

Notre éducation première est cléricale, et nous restons cléricaux malgré nous, malgré tous nos efforts, malgré nos convictions.

Nous pouvons ne pas être religieux, mais nous restons cléricaux.

Que vient-il de se produire ?

Le parti conservateur, après avoir gouverné longtemps par le clergé dans le Manitoba et le Nord-Ouest, se trouve assez fort pour se passer de lui et imposer la volonté de l'Etat, l'unité dans l'instruction et dans l'administration.

Naturellement le clergé se fâche, montre les dents.

Aussitôt on voit des politiques se laisser séduire par ces airs de furie, et risquer des coquetteries avec l'élément délaissé.

Que peut-il sortir de cela ?

Rien de bon sûrement pour personne, pas même pour le clergé dont le prestige est sapé par ces manœuvres.

Mais, ce qui est le plus curieux, c'est de voir le changement de front des anciens amis du clergé et des exploiters de son pouvoir électoral.

La *Minerve*, qui n'avait autrefois que des injures à proférer contre la République française et la façon dont elle traitait le clergé, en arrive aujourd'hui à conseiller au clergé canadien d'oublier ses griefs comme l'a fait le clergé français, et de se soumettre aux lois sectaires, athées, franc-maçonniques — suivant les expressions consacrées — du gouvernement canadien, comme le clergé français se soumet aux lois sectaires, athées, franc-maçonniques du gouvernement français.

Aurait-on jamais pu songer à un bouleversement pareil de l'ordre de choses existant ?

Qui aurait songé voir la *Minerve* et sa suite donner comme modèle de traitement ecclésiastique des lois qu'elle a qualifiées de scélérates, et exalter la soumission à ce qu'elle appelait de hideuses exactions ?

Et c'est ce moment psychologique où la politique canadienne à l'égard du clergé prend une orientation nouvelle que certains ambitieux voudraient choisir pour provoquer un retour aux anciennes méthodes.

Nous ne pensons pas que cette idée puisse prévaloir.

De grâce, ne gâtons pas la plus rare conquête que nous ayons faite depuis longtemps : l'affranchissement du joug clérical.

Sachons bien qu'il n'y a qu'une façon de gouverner : c'est d'être le seul maître.

Dans l'Etat, il ne peut et il ne doit y en avoir qu'un : l'Etat.

La neutralité de la part des autres pouvoirs ne suffit même pas ; c'est la soumission qu'il faut.

DUROC.

EDUCATION ATHEE

La *Vérité* monte toujours sur ses grands chevaux pour parler de l'éducation athée ; et parlant de Vaillant, elle dit :

Et il est allé presque de lui-même au devant du couperet. L'éducation impie que les francs-maçons nous ont infligée porte déjà ses fruits, enfante des caractères qui ne croient pas en Dieu, qui ont en quelque sorte la passion du néant, et qui dans cette vie ne trouvant pas la jouissance qu'on leur a fait entrevoir seule, qu'ils ont rêvée comme leur seul paradis, semblent avoir pris pour devise : " L'anarchie ou la mort ! "

Ce que Bossuet ne croyait pas possible, ce phénomène contre nature que les païens eux-mêmes n'ont point connu, un athée, un être humain qui n'a pas l'idée de Dieu, qui a perdu jusqu'à la notion de la conscience, la franc-maçonnerie et les lois scolaires l'ont réalisé dans le pays très chrétien. Dans nos écoles soi-disant neutres, c'est-à-dire ennemies de Dieu, — car nul ne saurait être neutre envers Dieu, — le nom divin n'est prononcé que quand on le blasphème.

Pour juger de l'hypocrisie de ces jérémiades, il est bon de rappeler que Vaillant est un élève de l'École des Frères, qu'il a reçu son éducation dans le milieu le plus obtusement catholique qui existe.

Et il n'est pas le seul des anarchistes fameux qui soit dans le même cas.

La *Vérité* elle-même ne nous trace-t-elle pas le portrait suivant de Sébastien Faure, le confident de Vaillant :

Figure très curieuse à étudier que celle-là, car il ne s'agit point d'un homme vulgaire, d'un lycéen comme *Emile Henry* perdu par l'Université. Sébastien Faure est né à St-Étienne en 1858. Son père faisait le commerce de la soie, et la famille comptait cinq enfants : trois frères et deux sœurs. Elevé par les Jésuites de cette ville, Sébastien fit de brillantes études, et entra au noviciat de Clermont. Sincèrement pieux, doué d'un beau talent de parole,

d'abord attirant, il annonçait un orateur de premier ordre. Son père mourut, laissant une situation financière embarrassée. Alors sa mère et son frère aîné, qui paraissaient mécontents de sa décision, le firent sortir du noviciat.

Eh bien, où est la différence ?

A quoi bon jeter des lamentations au ciel, puisque c'est la même chose partout ?

Pourquoi ne pas attaquer le vrai coupable, l'état de choses actuel de la société, les fautes des gouvernants, les erreurs de la ploutocratie ?

Mais non, la *Vérité* n'en veut démordre ; et elle dit :

Qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve ce que tout catholique reconnaît, savoir, que même la meilleure instruction religieuse n'est pas un préservatif infailible contre les monstrueuses erreurs de l'athéisme et de l'anarchisme.

Alors, pourquoi insulter ceux qui ne croient pas à l'infailibilité de l'instruction religieuse et qui préfèrent s'attacher au perfectionnement de l'éducation sociale ?

CHENIER

Mercredi prochain, 11 avril, M. Fréchette fera une conférence au Monument National, au profit de l'œuvre de la statue de Chénier.

Le discours d'ouverture sera prononcé par M. A. Lépine, député, et M. le Dr Marcil prendra la parole après M. Fréchette.

En outre, plusieurs orateurs distingués se feront entendre, et tout fait prévoir que cette soirée sera aussi fructueuse qu'intéressante.

Le CANADA-REVUE doit des remerciements à une institution de Montréal, qu'on appelle " The Key Indemnity Co. " On paie 50c. par année, et si l'on perd son trousseau de clefs, il est rendu dans les 24 heures. C'est ce qui vient de nous arriver, et nous sommes heureux de publier le fait. C'est évidemment du progrès moderne, une invention diabolique, enfin, tout ce que l'on voudra, mais c'est tout de même fort commode. Avis aux intéressés. On s'abonne au No. 654 rue Craig.

MAUVAISES LECTURES

On se plaint beaucoup dans les cercles religieux et sociaux du développement incessant que prennent les mauvaises lectures et de l'échec qu'elles apportent à toutes les tentatives moralisatrices les plus consciencieuses.

Le CANADA-REVUE s'est joint à ce mouvement de protestation, et a fait entendre hautement sa voix.

Nous avons rappelé à la raison ceux qui égaraient leur influence et leur force à prêcher contre nous et à condamner notre journal en oubliant dans leur excommunication les colporteurs de pornographie et d'images obscènes.

Enfin, nous avons prêché cette grande œuvre des Bibliothèques Publiques qui serait le meilleur moyen de détruire radicalement l'empoisonnement des lectures pernicieuses.

Mais on a fait fi de notre appui.

Parce que nous demandions des bibliothèques qui fussent un remède réel, on nous a parlé de bibliothèques paroissiales sous le contrôle clérical, de ces conservatoires d'éteignoirs que redoute la jeunesse et qu'elle fuit en grande presse.

Le résultat est que le beau projet dont nous avions un moment rêvé la réalisation est aujourd'hui presque enterré.

Mais nous ne nous décourageons pas, et nous allons continuer la campagne.

Cette fois-ci, nous avons de nouvelles plaintes à faire entendre, mais tout le monde, croyons-nous, en admettra la justesse comme la justice.

La soif d'informations, la folie de la concurrence ont créé dans notre journalisme quotidien une vraie course au clocher à la publication des horreurs.

Les journaux qui se prétendent bien informés regorgent des renseignements les plus immoraux sur les divers événements qui se déroulent devant nos cours de justice.

Il ne manque pas de jour que, sous prétexte de reportage, on ne serve au public des plats écœurants et démoralisants.

Souvent même ces élucubrations, qui n'ont aucun mérite, pas même le mérite littéraire le plus simple, ne sont qu'une énumération désolante de vices qui devraient rester cachés.

Ainsi, nous prenons ce qui suit dans un numéro de la *Presse* :

RAZZIAS FRUCTUEUSES

DEUX LUPANARS VIDÉS PAR LA POLICE

La liste de la cour du recorder était des mieux garnies, ce matin ; on y trouvait 57 noms, parmi lesquels ceux du personnel de deux maisons de prostitution, l'une de la rue Jacques-Cartier, l'autre de la rue Saint-Charles-Borromée.

Hier soir, en vertu d'un mandat, les constables McLaughlin, Richard et Carroll, le capitaine Beattie et le lieutenant Tétrault ont fait une descente chez Georgiana Tessier, âgée de 25 ans, de la rue Jacques-Cartier, et ont arrêté cette dernière ainsi que tout son bataillon, composé de Rosanna Blanc, 22 ans ; Bella Archambault, 20 ans ; Marie Lauzon, 24 ans ; Corinne Rousseau, 21 ans ; Eva Blanchard, 21 ans ; Ida Deschamps, 23 ans. Toutes ces horizontales ont comparu ce matin en cour du recorder et ont plaidé non coupables. Leur procès aura lieu le 9 courant, à 2 heures de l'après-midi.

Trois souteneurs nommés Joseph Noël, de la rue Cadieux, 22 ans ; Noé Goyette, de la rue Saint-André, 17 ans ; Patrick Kavannagh, 24 ans, ont été arrêtés également et condamnés, ce matin, à \$20 d'amende ou trois mois de prison.

Le personnel de l'autre lupanar, sis dans la rue Saint-Charles Borromée, subira son procès, le 6 courant, à 2 heures de l'après-midi. Il a été arrêté par le constable Bertrand, en vertu d'un mandat, et se compose comme suit : Zéphirine Decelle, 29 ans, horizontale en chef ; Eva Dufresne, 22 ans ; Marie Louise Lefebvre, 25 ans.

Un couple intéressant a aussi été trouvé dans cette maison : Marie Lamoureux, de la rue Rocheleau, et Arthur Robert. La demoiselle a été condamnée à \$10 d'amende ou un mois de prison, et le damoiseau à \$5 d'amende ou quinze jours de prison.

Nous en appelons au public sage, sensé.

Il n'y a pas de bégueulerie ni de pruderie de notre part, mais cette énumération de prostituées, cette liste d'appel de la corruption est-elle utile, est-elle nécessaire dans un journal ?

Nous ne parlons pas des convenances qui sont ouvertement violées.

Nous parlons bon sens et honnêteté.

Tous ces noms, tous ces états de services, tout ce *pedigree* du ruisseau est une honte contre laquelle il faut s'élever de toutes nos forces.

Si on ne peut empêcher cette publication par la force des arguments, il faut que les autorités interviennent.

Les journaux de Montréal ne doivent pas devenir le *Directory* des mauvais lieux de la métropole canadienne.

Nous le répétons, ces exhibitions ne sont défendables à aucun point de vue, et il faut y mettre bon ordre.

PURITAS,

THEATRE-FRANCAIS CHRONIQUE

Dimanche dernier, à la Cathédrale, le père Hamon a cru devoir faire une nouvelle sortie contre la prétendue mauvaise presse et contre le théâtre-français.

Comme ces sorties périodiques ne peuvent que servir de réclame au théâtre, au nom de tous ceux qui aiment cette entreprise, je remercie cordialement le bon père du précieux concours qu'il lui apporte.

Parmi les pièces au programme la semaine dernière, il n'en est qu'une de véritablement intéressante, tant par sa valeur et son interprétation que par les ridicules accès de tartuferies auxquels elle a donné lieu.

C'est naturellement la *Minerve* qui, la première, a été agitée par une crise hypocrito-dévote.

Le matin de la première représentation, elle publiait un petit bout d'article qui commençait ainsi :

Ce soir, "Les Mousquetaires," un bijou d'opéra-comique, dont la musique, très gaie du reste, est, nous affirme-t-on, écrite sur un livret irréprochable de ton et de situations.

Le grand rôle comique sera entre les mains de M. Jouanne, qui va nous créer un type rönversant, etc.....

Lorsque j'ai lu ces lignes, je me suis dit : — Toi, ma vieille gazette, tu vas te trouver demain dans l'embarras !

Eh bien, je me suis stupidement trompé. Le lendemain, la *Minerve* publiait un compte-rendu assez féroce pour laisser croire qu'elle avait toujours réprouvé le théâtre français.

Savourons le morceau entier; il vaut la peine d'être appris par cœur :

L'opéra-comique de Varney, "Les Mousquetaires au Couvent," ne peut être accepté ici, même avec la meilleure volonté du monde.

Si la musique est brillante, caractéristique et originale, l'œuvre en est d'autant plus dangereuse. S'il y a eu retouche du livret, l'on ne s'en aperçoit guère. La censure honnête et rigide qu'on nous avait promise paraît, cette fois, avoir dépassé la limite de la condescendance. La physionomie de la pièce reste la même, et nous ne pouvons que protester contre ce genre de représentation.

Bien drôles, sans doute, doivent être les aventures de mousquetaires qui, déguisés en moines, s'introduisent dans un couvent à la recherche de deux péronnelles amoureuses; bien drôle la naïveté d'un abbé bénin monté de toute pièce.

Mais le rire que l'on provoque est malsain. C'est par le rire que Voltaire a gâté son siècle; le théâtre fin de siècle suit la tradition.

Il ne s'agit pas ici de prudence. Nous avons assez d'expérience des théâtres pour savoir ce que vaut une pièce. L'opéra de Varney est bâti sur un livret détestable. C'est le persiflage, la moquerie de la vie monastique, avec en plus une parodie des chants sacrés.

Que les acteurs de la distribution d'hier aient fait preuve d'un talent incontestable, que la représentation ait été réussie à merveille, au point de vue de l'art, que l'œuvre rentre plus ou moins dans le ton du répertoire théâtral moderne, nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment. Nous croyons de notre devoir de mettre les familles en garde contre de tels spectacles, et nous aimons à croire que la nouvelle administration du Théâtre Français a été surprise dans sa bonne foi. Il ne lui reste qu'une chose à faire : éliminer au plus vite "Les Mousquetaires au Couvent" de la liste.

Et dire que le malfaiteur qui a écrit cela vit d'autre chose que de chardons !

Cependant, il serait injuste de rendre solidaire de cette sottise toute la rédaction de la *Minerve*. Les écrivains de ce journal ont protesté hautement contre le procédé niais de l'un d'entre eux, et, parfaitement logiques, ont renvoyé au théâtre les cartes de faveur dont l'administration leur avait fait hommage.

Si le rédacteur spécial de la *Minerve* comptait un peu moins sur son *expérience des théâtres* (?) et un peu plus sur l'opinion des gens sensés, il ne s'exposerait pas à se faire juger comme les amis de son journal eux-mêmes le jugent. Son article est si bête et si perfide, qu'il n'en faudrait pas beaucoup de semblables pour ruiner radicalement la *Minerve* du peu de réputation littéraire qui lui reste.

Plusieurs abonnés de la *Minerve*, qui sont en même temps de fidèles habitués du théâtre français, disaient samedi au foyer "qu'ils étaient résolus à ne pas se laisser régenter par un cuistre."

Ils ont cent fois raison.

Si l'on mettait en scène des moines, des prêtres et des religieuses, et qu'on leur fit jouer à plaisir un rôle odieux ou ridicule, je serais le premier à m'insurger contre une pareille inconvenance. Mais, dans les *Mousquetaires au Couvent*, il n'y a rien de tel.

Il y a bien deux frocs en scène, seulement ils recouvrent deux mousquetaires qui n'agissent pas, j'en conviens, comme les pieux cénobites qu'ils représentent. Mais c'est le cas ou jamais de se souvenir du proverbe : "l'habit ne fait pas le moine."

Ils se conduisent comme des soudards? Quoi d'étonnant à cela?

Les jeunes filles sont des pensionnaires, tout ce qu'il y a de plus laïque. Elles sont turbulentes et dissimulées comme toutes les jeunes filles dont on comprime les élans et que l'on coule dans un moule unique. Rien n'est plus naturel que leur conduite.

Restent les deux bonnes sœurs et le bon abbé Bridaine.

Les premières sont dépeintes avec la candeur naïve qui est l'apanage de la vie monastique, mais cette candeur est le témoignage frappant d'une sainte ignorance des périls et des vices de la vie mondaine. Il n'y a pas là l'ombre d'un outrage au saint habit qu'elles portent.

Quant à l'abbé Bridaine, on ne peut pas plus prétendre que ce personnage est une offense au clergé que l'on pourrait soutenir que les médecins de Molière sont une insulte au corps médical.

L'abbé Bridaine est un brave homme, un peu distrait dont l'unique occupation est de rendre service. Cette vertu lui attire une infinité de désagrégements, dont il peut heureusement triompher au prix de grands efforts et de nombreuses peines.

Là, encore, l'apparence sacerdotale du personnage ne saurait être incriminée, puisque l'abbé Bridaine passe son temps à faire le bien et à empêcher ou effacer le scandale.

* * *

Les implacables censeurs du théâtre français feraient mieux de se surveiller eux-mêmes et de ne pas blâmer une pièce comme "Les Mousquetaires au Couvent," lorsque l'on donne dans la salle située au coin des rues Rachel et Sanguinet "Les Trois Mousquetaires" d'Alexandre Dumas. On aura beau dire que la pièce a été arrangée, que le nom exécré de Dumas n'est pas publié, rien ne prévaut contre la prohibition de l'*Index*. C'est Dumas qui est interdit; quelle que soit la sauce à laquelle

on l'arrange, c'est toujours du Dumas. On dira peut-être aussi qu'il s'agit d'une bonne œuvre. Nous répondrons alors que le théâtre français, étant une œuvre utile, est aussi une bonne œuvre.

Je ferai encore observer aux bons dévois et à certains messieurs prêtres, que les récits qu'ils font devant la jeunesse, dans les veillées campagnardes, ne valent pas mieux que leurs histoires saugrenues où la colique tient la place d'honneur.

Toutes les personnes bien élevées sont d'accord pour reconnaître qu'il est préférable de parler en public d'un sentiment noble comme l'amour, plutôt que de rire grossièrement d'une infirmité comme la diarrhée.

Et si l'on ne veut pas que des objets se rattachant au culte soient profanés par un contact vulgaire, que l'on commence donc par s'opposer à la vente de ces tablettes de *tire* sur lesquelles on colle des *Saintes faces*, des *Ecce homo*, des *Immaculée Conception*, etc.

Ces images qui, aux yeux des fidèles, représentent une des vérités ou un des mystères de la religion, traînent dans les tiroirs entre une pipe grossière ou un chansonnier grivois.

Allons, allons, messieurs les hypocrites, soyez donc un peu moins tolérants pour le théâtre américain et un peu plus justes pour le théâtre français. Deux raisons au moins vous le commandent: la première, c'est que tous vos ridicules emportements servent le théâtre que vous voulez détruire; la seconde, c'est qu'en vous taisant vous laisserez croire au public que vous avez de l'esprit.

* * *

La sévérité du clergé, à l'égard du théâtre, est d'autant plus singulière qu'elle ne se manifeste qu'ici. Elle est maladroite aussi, car elle éloigne des fidèles qu'une intolérance étroite finit par dégoûter.

J'en veux citer deux exemples récents:

Mme X..., jeune femme aimable, spirituelle et pieuse, se rendit à sa paroisse pour faire ses pâques.

Son mari est engagé dans le mouvement littéraire, et, de plus, intéressé dans l'entreprise du théâtre français. Pour ces raisons, et surtout parce que cela lui plaisait, il a pris un abonnement au théâtre, et n'a jamais manqué d'y mener sa femme, qui, du reste était enchantée de ces soirées.

Apprenant qu'elle avait été régulièrement au théâtre, son confesseur lui fit une mercuriale terrible, et après lui avoir formellement défendu de retourner au théâtre, ajourna son absolution à quinzaine.

— Mais, mon père, dit la pauvre femme, dans quinze jours le temps pascal sera passé!

— Tant pis, ma fille, dit le ministre d'indulgence et de pardon ; ce sera votre pénitence.

Et impoliment et brusquement, il ferma son guichet au visage d'une femme bien élevée.

Vlan !

Le second exemple est encore plus inarqué.

M. Y... est musicien, non pas un amateur, mais musicien de profession. Il joue à l'orchestre du théâtre français, où il est lié par un contrat dont la durée est déterminée.

Quoique Européen et artiste, il voulut faire ses pâques.

— Quelle est votre profession, mon enfant ? lui demanda le confesseur.

— Musicien, mon père.

— Bien... bien... organiste, sans doute ?

— Non, mon père, ... (le pénitent désigna son instrument.)

— Ah!... vous donnez des leçons ?

— Non, mon père, je n'ai pas encore assez de relations ; mais en attendant les leçons je joue au théâtre.

— Hum! ... A quel théâtre, mon enfant ?

— Au théâtre français, mon père.

— Au théâtre français!... Au théâtre français!! clama le digne prêtre indigné. Quoi! vous collaborez au succès de cette œuvre détestable? Ah! mon enfant! renoncez-y! Quittez cet antre de la luxure et de la perte: je ne puis vous donner l'absolution qu'à ce prix.

— Mais, mon père, je ne puis quitter mon emploi ainsi. Je n'ai d'abord d'autres ressources que mon salaire, et, de plus, je suis tenu par un engagement dont la rupture aurait pour moi des conséquences irréparables.

— Tant pis! Quittez le théâtre ou vous n'aurez pas l'absolution.

Et vlan! le guichet au nez; tout comme son aimable collègue avait fait avec Mme X...

Il va de soi que j'ai la preuve irréfutable de la véracité de ces deux aventures.

Et pendant que j'en suis aux anecdotes, je désire en conter encore une qui vaut son pesant de pain bénit.

Mme M... est la femme d'un fonctionnaire important de Montréal. Son nom évoque le souvenir d'un maréchal de France récemment décédé.

Il y a quelques années, Monsieur et Madame allèrent faire un voyage en Europe. Le séjour à Paris se prolongea un peu, et plusieurs soirées étaient consacrées aux théâtres. Un jour, Madame alla à confesse, c'était dans une ville de province.

— Mon père, je m'accuse d'avoir été au théâtre, à Paris.

— Eh bien, mon enfant, il n'y a pas de mal à cela.

Mais l'aveu de la pénitente avait été fait sur un ton si profondément convaincu, que le confesseur soupçonna un état d'âme anormal.

— De quel pays êtes-vous, mon enfant ?

— Je suis de Montréal, mon père.

— Montréal, dans l'Aude ou dans le Gers ?

— Non, mon père, Montréal, Canada.

— Ah! fort bien! Je comprends... Eh bien, mon enfant, vous n'avez pas besoin de vous accuser de cela tant que vous serez en France. Évitez seulement les bals publics ou autres mauvais lieux semblables, où jamais, du reste, une honnête femme ne met les pieds. Pour les spectacles, vous confiez cela à votre confesseur lorsque vous serez de retour à Montréal. Je vais vous donner l'absolution.

Je laisse à mes lecteurs le soin de comparer les procédés des trois confesseurs que je viens de mettre en scène.

* *

Les Mousquetaires au Couvent bravent tous les débits et toutes les colères des cagots.

Les honnêtes gens qui ne sont agités ni par l'avarice, ni par l'envie, ni par la colère, ni par le remords, vont au théâtre français en foule ; ils rient tout leur saoul aux aventures de Brissac et de Solanges, aux mésaventures de Bridaine, à l'ahurissement de Sœur Ste Opportune et à la dissipation des élèves.

Quand ils ont bien ri, ils regagnent tranquillement leur demeure en se promettant de renouveler cette petite fête le plus tôt possible.

Le théâtre français est pour eux une source de joyeusetés jusqu'alors inconnues. Lorsqu'ils ont fini de rire au souvenir d'un spectacle spirituel et plaisant, ils peuvent de nouveau épanouir leur rate à la lecture de la *Minerve* ou au sermon d'un jésuite irrité d'une concurrence aussi fâcheuse qu'invincible.

Allez, mes révérends, tapez sur le théâtre! Tapez fort! Vous nous amusez, d'abord, et vous nous obligez, car vous ne devez pas ignorer que le théâtre vit grassement de vos inutiles fureurs.

HENRI ROULLAUD.

Les éditeurs de la *Semaine Religieuse* devraient nous confier la rédaction de leur gazette. Elle ne commettrait pas autant de gaffes. Par le temps qui court, c'est désolant.

CONCURRENCE

— En attendant que Jeanne Darc passe du degré de *Vénéral* à celui de *Bienheureuse* pour atteindre le rang suprême de *Sainte*, les évêques se disputent déjà comme une proie le culte de celle que leurs prédécesseurs ont brûlée. La concurrence est surtout vive entre les diocèses voisins de Verdun et Saint-Dié. La correspondance des deux prélats ne diffère pas beaucoup du langage des commis-voyageurs "débinaut" avec politesse la marchandise de leurs concurrents. En voici un échantillon :

Saint-Dié, le 18 janvier 1894.

Vénéral monseigneur,

La *Semaine Religieuse* de Verdun nous apporte une lettre de Votre Grandeur, lettre éloquentte comme tout ce qui sort de votre cœur ou tombe de votre plume, mais qui semble insinuer que votre personne rencontre chez nous des adversaires et votre œuvre des contradicteurs.

Je ne voudrais pas, monseigneur, vous laisser sous cette impression pénible, et je tiens à vous affirmer que nous n'avons tous ici que des sympathies pour votre œuvre et de la vénération pour votre personne. Seulement, nous disons que Domremy et Vaucouleurs ne peuvent marcher sur le même pied.

Nous disons que Vaucouleurs, comme Chinon, Poitiers, voire même Compiègne, est un épisode, important sans doute mais secondaire dans la merveilleuse épopée de Jeanne Darc.

Nous disons que Domremy peut et doit marcher de pair avec Orléans, Reims et Rouen. Pourquoi ?

Parce que Domremy est le berceau de l'*inspirée*, comme Orléans et Reims sont les deux grandes étapes de la *victorieuse*, comme Rouen est le bûcher de la *martyre*.

Nous disons encore que l'œuvre de Domremy est la première par la naissance, car l'œuvre de Vaucouleurs est née longtemps après la nôtre, à une heure même ou la nôtre, hélas ! semblait dormir d'un bien lourd sommeil.

Voilà ce que nous disons, monseigneur. Mais, cela dit, si nous multiplions nos vœux et nos efforts pour le prochain achèvement de notre basilique nationale de Domremy, nous serions désolés de paraître apporter des entraves à la gigantesque entreprise de Vaucouleurs.

Veuillez donc croire à nos meilleurs sentiments, et daignez agréer, vénéré monseigneur, le respectueux hommage de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

ALPHONSE GABRIEL,

Evêque de Saint-Dié.

LA PROPAGATION DE LA LANGUE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Il y a environ dix ans, dans une causerie tout intime, un des hommes qui honorent le plus l'Université française, M. Foncin, faisait ressortir devant quelques amis la nécessité de répandre notre langue à l'étranger ; il développait devant eux les conséquences de cette idée, montrait à ceux qui l'écoutaient que c'était là le moyen le plus sûr et le plus pratique de propager à l'extérieur notre influence, et, par cela même, de servir les intérêts de notre industrie et de notre commerce. Adoptée avec enthousiasme par ce petit cercle d'hommes intelligents, l'idée ne tarda pas à faire son chemin. Un comité se forma ; avec une ardeur de missionnaires, les "neuf" (car ils n'étaient que neuf au début) se partagèrent la tâche de populariser l'entreprise ; et c'est avec les premiers catéchumènes qui écoutèrent leur appel que se fonda la Société qui porte actuellement le nom d'Alliance française.

Le succès ne tarda pas à couronner leurs efforts : l'Etat déclarait la Société d'utilité publique, le 23 octobre 1886. Aujourd'hui, l'Alliance possède plus de 20,000 adhérents ; elle compte dans ses rangs toutes les sommités politiques, littéraires et scientifiques, et ses amis, recrutés dans tous les partis, apportent à son œuvre le concours de leurs lumières et de leur influence, parce qu'ils en comprennent la grandeur et l'utilité patriotique.

L'Alliance est arrivée à fonder des succursales dans le monde entier : elle possède des comités correspondants dans l'Europe occidentale, dans le Levant, en Afrique, dans les deux Amériques et en Océanie. Son organisation se complète et s'affermi d'année en année. Elle a contribué à créer à l'étranger, quand elle ne les a pas créés elle-même, près de 230 écoles où le français est enseigné à plus de 28,000 élèves. Les écoles se répartissent ainsi :

	Laïques.	Ecclésiastiques.
Europe.....	48	22
Asie.....	38	58
Afrique.....	18	6
Amérique.....	26	5
Océanie.....	2	1

Et si nous établissons la division de ces écoles en laïques et ecclésiastiques, c'est pour bien montrer que, contrairement à certaines assertions malintentionnées et antipatriotiques, l'Alliance française tient à rester dans une neutralité absolue vis-à-vis de tous les partis. Elle s'est fait un devoir (et elle le remplit à la façon d'une consigne militaire) de se tenir en dehors de toute théorie de doctrines ; elle accueille avec joie ceux qui viennent à elle, sans s'inquiéter de leurs opinions politiques ou religieuses.

Et sait-on avec quelles ressources elle obtient les effets que nous venons de mentionner ? Voici, d'après le Bulletin trimestriel qu'elle publie, son budget en 1892 : Recettes, 146,671 fr. 85 ; dépenses, 111,670 fr. 85 ; réserve, 35,001 fr. C'est donc avec cette faible somme de 111,670 fr. qu'elle subvient à l'entretien

des 230 écoles qu'elle a contribué à fonder : le résultat est étonnant ; que ne ferait-elle pas avec un budget plus considérable ?

C'est sur ce point que nous tenons à attirer l'attention du public ; quel que soit le dévouement de ses adhérents et de ses amis, l'Alliance française a le droit de compter sur des ressources plus importantes que celles dont elle dispose actuellement. Son œuvre touche d'une façon trop profonde aux intérêts de notre pays à l'étranger pour ne pas lui attirer toutes les bonnes volontés. L'Etat lui-même peut lui venir en aide, et non pas tant peut-être par de directes libéralités qu'en s'associant à ses efforts, en travaillant de son côté à la même œuvre, en établissant, pour dire le mot, une véritable armée de l'enseignement à l'étranger. Les instituteurs ne manqueraient pas pour répondre à cet appel ; et tant de jeunes gens, pleins d'ardeur et de dévouement, qui souffrent aujourd'hui de l'encombrement de la carrière, accepteraient avec joie d'aller répandre au loin l'enseignement de la langue française. Cela n'irait point évidemment sans d'assez gros frais, mais ne serait-ce pas là de l'argent bien placé, et, d'autre part, l'Etat ne pourrait-il pas compter sur l'aide de nos commerçants et de nos industriels ? En effet, l'instituteur envoyé à l'étranger peut aisément faire à la fois l'office d'un agent commercial. En même temps que, par son enseignement, il propage les idées françaises et qu'il établit ou resserre les liens qui nous unissent à l'étranger, il peut fournir à notre industrie les renseignements les plus exacts et les plus précieux. Aussi, est-il à espérer que nos chambres de commerce n'hésiteraient pas à apporter leur concours au gouvernement, et à l'aider de leurs subsides dans une œuvre si patriotique et si bienfaisante.

C'est un peu ce que font, en Angleterre, les Missions, avec leur budget annuel de 37 millions, et leur armée de clergymen doublés de maîtres d'écoles, et le plus souvent de marchands ; le bénéfice que le commerce anglais a retiré de cette institution est incalculable. Pourquoi ne ferions-nous pas comme nos voisins ? Dans ce temps où chaque nation lutte pour assurer à son industrie des débouchés certains, où l'Italie, malgré l'état de ses finances, alloue des sommes relativement énormes à la Propagande, où l'Allemagne est arrivée, par un effort longuement soutenu, à compter, dans la seule Amérique latine 570 écoles, il serait lamentable de nous laisser dépasser par nos rivaux. Nos intérêts les plus précieux sont en jeu : c'est pour les défendre que l'Alliance française s'est instituée ; mais il faut qu'on la soutienne, qu'on travaille à côté d'elle ou avec elle, qu'on ne la laisse pas seule soutenir l'effort d'une lutte chaque jour plus pénible et plus âpre.

LA II.

La *Vérité* pleure dans le gilet de la *Croix* et se plaint de la conspiration du silence organisée autour d'eux. Allez donc, après cela, rendre service à des ingrats !

SŒURS DE CHARITÉ

Quand le père et la mère furent morts, on se demanda ce qu'on allait faire des deux jumelles, Rosette et Blanchette, déjà grandes de cinq années, et qui se ressemblaient à les prendre l'une pour l'autre.

Une grand'tante qui était venue de vingt lieues de là à l'enterrement voulut bien se charger de l'une des deux. Elle était grande, bigotte, avec un visage austère et des gestes de télégraphiste d'autrefois. Mais l'on disait qu'elle possédait du bien et n'avait pas d'enfants. Elle prit Blanchette.

Une voisine se chargea de Rosette en attendant l'arrivée d'une cousine de Paris, qui accourut dès qu'elle apprit le malheur des enfants, les poches pleines de bonbons et les mains pleines de jouets. Si celle-ci était venue la première, elle aurait certes emmené les deux jumelles.

Était-elle donc si riche ? ma foi, non. Mariée à un employé de chemin de fer, elle exerçait en appartement le métier de modiste. Ils avaient un garçonnet de dix ans, et vivaient au jour le jour, comme de vrais Parisiens qu'ils étaient.

Les deux jumelles casées, on les oublia au pays de leur naissance, d'autant plus que jamais on n'y entendit plus parler d'elles.

Il y avait quinze ans de cela ; le choléra venait de faire en France une de ses terribles apparitions. Il fauchait un peu partout, mais dans la ville de Marseille il décimait la population. On avait tout essayé pour combattre le fléau ; vainement.

Les gens riches s'étaient enfuis ; des commerçants, sacrifiant leur intérêts à la peur, fermaient leurs magasins pour partir. D'autres que le devoir ou la dignité devait attacher à leur poste le quittaient. La terreur, cette épidémie, eût fait la ville déserte s'il n'y était resté des travailleurs dont la vie est attachée au salaire, des pauvres forcément résignés et des courageux qui se trouvent toujours et partout en nombre plus ou moins grand, pour l'honneur de l'humanité.

Ces derniers visitaient les hôpitaux, allaient dans les quartiers populeux, les plus frappés, rassurant les malades, en sauvant quelques-uns par la confiance, montrant à tous une sérénité qui n'était peut-être pas en eux.

Ils organisèrent des fêtes, rouvrirent les théâtres dont la fermeture avait achevé d'épouvanter les trembleurs. Des artistes parisiens furent appelés et répondirent à l'appel. On ne sait pas assez combien il y a parmi ces artistes, dont la vie semble tout au plaisir, de dévouements irrésistibles, d'insouciances qui sont des héroïsmes.

Ce jour-là le chemin de fer emportait vers Marseille deux jeunes gens qui s'étaient enthousiasmés de l'œuvre de sauvetage par la distraction et la gaieté. Tous les deux appartenaient à l'opérette. Ils disaient des folies en wagon pendant le trajet, scandalisant un peu leurs compagnons de route par leurs familiarités et leurs défis à monsieur le choléra qu'ils allaient chasser comme un malvenu.

Ils n'étaient pas frère et sœur, quoiqu'ils eussent été

élevés comme tels, et ils n'avaient aucune défiance de l'avenir dont un passé heureux semblait leur répondre.

A Dijon, il y eut dans leur compartiment un changement de voyageurs. Parmi ces derniers montèrent deux religieuses, une vieille et une jeune, celle-ci baisant la tête et se cachant le visage sous son voile, malgré la nuit. Le hasard la plaça près de l'actrice; le jeune homme se trouvait en face.

On n'était pas parti depuis dix minutes que la vieille nonne ronflait dans le coin où elle s'était mise à l'aise.

— Si nous faisons comme elle? dit l'acteur.

Les deux jeunes filles, l'actrice et la religieuse, ne fermaient pas les yeux.

— Est-ce que vous allez loin, ma sœur? demanda la première.

— Jusqu'à Marseille.

— Nous aussi.

— Nous allons, ma sœur Grégoire et moi, soigner les malades là-bas.

— C'est encore comme nous, fit en riant l'artiste.

Et comme la religieuse avait eu un mouvement de surprise presque incrédule.

— Oh! nous ne les soignerons pas de la même manière: vous tâcherez de les guérir, moi je les empêcherai de prendre la maladie. Vous irez à l'hôpital; moi, au théâtre.

— Au théâtre! exclama la religieuse, qui n'entendit que cela dans l'explication de l'artiste; vous n'êtes pas actrice, au moins?

— Mais si. Pourquoi pas?

La religieuse eut un petit cri de terreur, et se signa. Sa compagne se mit à rire.

— Vous n'avez donc pas peur de la maladie?

— Il faut risquer quelque chose pour le bien de ses semblables.

— Mais l'enfer?...

— Si Dieu me reprenait faisant le bien, il m'ouvrirait son paradis.

— Hélas! non; vous êtes en état de péché mortel.

— Je ne crois pas.

La jeune religieuse se tut et se mit à égrener son chapelet.

Le jour venait clair, mais faible encore. Le jeune homme ouvrit les yeux, puis les referma, croyant rêver. Une deuxième tentative de réveil lui arracha une exclamation.

— C'est trop fort!

Les deux jeunes fillettes l'interrogèrent du regard.

— Regardez-vous donc toutes les deux, dit-il.

Elles obéirent, et eurent un même cri. L'artiste parla la première.

— Comment vous nommez-vous?

— A présent sœur Jeanne. Mais dans l'enfance on m'appelait Blanchette.

— Et moi Rosette.

Elles se souvenaient, elles se retrouvaient, elles s'aimaient en une minute heureuse, comme si jamais elles ne s'étaient quittées.

— C'est ma sœur!... Jules, quelle joie! la voilà retrouvée. Vois-tu, Blanchette, Jules c'est mon frère,

ou plutôt mon fiancé... nous avons été élevés en semble, et nous nous aimons bien.

La religieuse eut un soupir, malgré la sincérité de son bonheur subit. Aimer! elle ne savait pas ce que cela pouvait être.

Le jeune homme lui prit la main.

— Eh! que faites-vous donc, ma sœur, dit une voix courroucée qui fit tressaillir les trois jeunes gens.

Ils avaient oublié la nonne endormie. Sœur Jeanne retira vivement sa main que serrait celle du jeune homme, et essaya de se soustraire à la pression du bras de Rosette qui lui entourait le cou. L'obéissance la ressaisissait.

— C'est ma sœur! dit l'actrice.

— Prenez ma place, sœur Jeanne, grogna la nonne, la séparant ainsi des jeunes gens qui excitaient ses défiances.

Le reste du voyage fut triste, Blanchette avait peur; Rosette la prenait en grande pitié.

A Marseille, il fallut se séparer. Ce fut un déchirement. Comme autrefois, quand elles étaient petites, elles pleurèrent.

— Je ne peux pas aller au théâtre, dit tout bas Blanchette, mais tu peux venir à l'hôpital.

— On nous attend, ma sœur, gronda la nonne.

— Nous avons une répétition en arrivant, dit doucement Jules.

— Oh! nous nous reverrons demain, s'écria Rosette en se jetant au cou de sa sœur.

— Oui, affirma Blanchette.

— Si Dieu le veut, ajouta la vieille nonne.

Dieu le voulut. Après un spectacle des plus gais, auquel assista tout ce qui restait d'habitants dans la ville, et qui fut pour Blanchette un véritable triomphe; la pauvre enfant ressentit sous les bravos les premières atteintes de la maladie. Aussitôt elle réclama l'hôpital.

Ce fut une chose touchante, les soins donnés par Rosette à Blanchette pendant les trois jours que vécut celle-ci. L'artiste mourut sous l'avalanche de baisers et de caresses que sa pauvre jumelle amassait depuis quinze ans.

Les larmes de la jeune nonne la transformèrent. Entrée dans le monde par une porte douloureuse, elle comprit que le véritable dévouement était là, et quitta le cloître pour aller consoler ceux qui avaient aimé Rosette.

Deux années passèrent pendant lesquelles elle fut à son tour la fille et la sœur de la mère et du fils. Puis, la mère dit un jour:

— J'ai vu cette nuit Rosette en songe, mes enfants; elle m'a ordonné de vous unir; il faut obéir à Rosette.

Elle avait deviné ce que les jeunes gens ignoraient encore ou ne voulaient pas s'avouer.

Ils s'aimaient.

CAMILLE BIAS.

Si tous les curés ressemblaient à l'Abbé Bridaine, notre utilité cesserait vite.

DEUX PROPOSITIONS A PROPOS D'AUTORITE

La *Vérité* éprouvera à la fin de sérieuses difficultés à faire concorder les diverses propositions qu'elle émet de temps à autre au sujet du respect de l'autorité et de l'étendue du pouvoir papal.

Ainsi, l'autre jour, ce journal s'exprimait ainsi sur le compte d'un prêtre patriote des Etats-Unis :

L'autre jour, un prêtre catholique des Etats-Unis a dit que si le Pape venait en Amérique à la tête d'une armée pour faire la conquête du pays, le devoir des catholiques serait de le combattre. "Je serais le premier à me révolter contre lui, s'est-il écrié, s'il me commandait de résister à l'autorité constituée de mon pays."

A quoi peuvent bien servir de pareilles absurdités ? Elles ne désarment pas les sectaires, et elles sont de nature à scandaliser les catholiques peu éclairés, en leur faisant supposer que le Pape pourrait peut-être commettre quelque excès de ce genre.

Pourquoi ne pas dire, tout simplement, que le Pape, étant le Vicaire de Jésus-Christ, le chef infaillible de la chrétienté, ne peut pas conduire l'Eglise dans une voie fautive, ne peut pas enseigner l'erreur. Or, ce serait enseigner l'erreur que de commander aux catholiques de résister à l'exercice *légitime* de l'autorité civile. Les Papes, l'histoire le proclame hautement, ont toujours été les plus fermes appuis de cette autorité.

Si l'autorité civile s'égare, si elle ordonne des choses contraires à l'intérêt supérieur des âmes, si elle devient un obstacle au salut éternel, niera-t-on au Pape le droit de rappeler aux fidèles qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et osera-t-on prétendre que les fidèles n'ont pas le devoir d'écouter leur chef spirituel ?

Ainsi dans cette première proposition notre violent confrère demande seulement pour le Pape le pouvoir de rappeler qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Mais il est évident que ce n'était chez notre confrère qu'un inappréhensible excès de tolérance dont il s'est vite repenti pour poser dans le numéro suivant une doctrine autrement catégorique et bien plus rigoureuse.

Cette doctrine, la voici :

Les journaux libéraux s'appliquent toujours à convertir les ennemis de l'Eglise et du Pape en dénaturant la doctrine catholique sur le pouvoir du Souverain Pontife. Nous lisons ce qui suit dans la *Patrie* du 21 mars :

"L'*Electeur* cite le passage suivant du discours de M. Devlin, M.P., à la fête de St Patrice à Québec :

"Il a aussi crevé de main de maître le sophisme de la suprématie du Pape, exploité comme un épouvantail pour démontrer que le catholique ne peut être un loyal

"sujet de Sa Majesté. Les prêtres de l'église d'Irlande "n'ont-ils pas, dit-il, déclaré dans un document "solennel que le Pape n'avait pas d'autorité temporelle, et qu'aucun prince ou prélat ne pourrait être "reconnu comme le pair du monarque régnant ?"

N'ayant pas assisté à la fête en question, nous ne pouvons pas dire si l'*Electeur* rapporte fidèlement les paroles de M. Devlin. Nous avons déjà établi, en répondant à M. Laurier, que dire, d'une manière absolue, que le Pape n'a aucune autorité temporelle quelconque, c'est soutenir une proposition qui n'est pas conforme à la doctrine catholique. Le Pape possède un pouvoir temporel *indirect* sur toute la chrétienté ; ce pouvoir, il le possède en vertu même de sa charge de chef spirituel des chrétiens. Comme chef spirituel des chrétiens, le Pape est aussi, non pas le pair, mais le supérieur de tous les monarques.

Voilà qui est franc et catégorique. Le Pape est le supérieur de tous les monarques.

C'est la doctrine Tardivel en vertu de laquelle on peut ruiner le CANADA-REVUE sans que celui-ci ait le droit de faire entendre la plus légère plainte, et surtout sans qu'il puisse s'adresser aux tribunaux civils.

Quelles jolies lois !

JUSTUS.

LES EVEQUES ET LE CANADA-REVUE

Nous empruntons au dernier mandement collectif des évêques les conseils suivants, qui ne peuvent pas évidemment avoir trait à autre chose qu'au CANADA-REVUE :

Les conseils que Nous venons de vous donner pour le bonheur de vos enfants vous sont assez comprendre notre désir de vous voir encourager les bons journaux, les revues sérieuses et orthodoxes, les ouvrages bien pensés et bien écrits. La bonne presse est un élément puissant pour la diffusion de la vérité ; elle est une grande force pour le bien ; elle combat l'erreur et le vice, elle répand partout l'amour du dévouement, le respect de l'autorité religieuse et civile, les principes d'ordre social, de justice, d'honnêteté dans la vie publique comme dans la vie privée ; elle traite les adversaires avec charité, avec modération, avec impartialité ; elle évite la raillerie, le sarcasme, les accusations mal fondées ; bref, elle est une lumière pour l'intelligence, un aliment sain pour l'âme. Vous ne devez donc pas ménager votre concours aux catholiques qui mettent leur science et leur talent littéraire au service de la vérité ; ils exercent une mission salutaire pour la société, ils sont des apôtres du bien auprès de vos enfants ; ceux qui, dans ces derniers temps, ont fait noblement leur devoir, et ont vaillamment combattu, ont droit aux encouragements et aux félicitations de tous les vrais enfants de l'Eglise.

L'ESPRIT NOUVEAU

L'esprit nouveau, dont M. Spuller a parlé à la tribune française, qui a semblé une révélation, au point que la Chambre française en a été remuée aussi bien à droite qu'à gauche, au point même que le ministère en a tremblé un instant sur sa base et que M. Casimir-Périer a dû donner de sa personne, M. Spuller en a puisé l'idée, même le mot, à la page 208 du volume de M. G. de Molinari: Science et religion: "Le progrès religieux dépend du progrès général de la civilisation, et, à son tour, il l'accélère en contribuant plus efficacement à l'observation de la loi morale.

"Nous avons examiné comment il s'est accompli, dans la suite des temps, en s'accordant avec l'état progressif des connaissances humaines, comment encore il s'est ralenti sous l'influence du protectionnisme religieux, et s'est laissé devancer par le progrès scientifique, comment enfin, sous la même influence délétère, la culture religieuse, livrée à la routine, est tombée en décadence, et a laissé, le champ libre à la superstition et à l'irréligion, au moment même où l'essor extraordinaire du progrès matériel eût exigé un essor pareil du progrès moral, que la religion pouvait seule imprimer.

"Que la religion soit l'agent nécessaire de la réforme devenue urgente des institutions et des mœurs, mais qu'elle doive pour remplir ce rôle se réformer elle-même, en acceptant les vérités acquises à la science et en s'affranchissant d'un régime suranné de protection et de sujétion, voilà ce que l'élite intelligente du monde religieux commence à comprendre. *A cet égard, le progrès est manifeste.* Le clergé catholique, par exemple, s'obstinait encore, il y a un demi-siècle à peine, dans ses regrets du passé et dans ses tentatives pour le faire renaître. Il traitait la science en ennemie, il applaudissait à l'anathème enfiévré que Donoso Cortès jetait sur l'économie politique (qu'il accusait d'avoir engendré le socialisme). Il vénérât M. Louis Veillot comme un Père de l'Église. Il résumait l'Évangile dans le *Syllabus*. Si quelque voix s'élevait pour protester, elle ne tardait pas à être réduite au silence sous la menace de l'excommunication. Les Lamennais, les Lacordaire, les Montalembert, plus tard, le P. Hyacinthe et tant d'autres, n'avaient de choix qu'entre la révolte et l'abdication de leur raison. Les uns se soumettaient, les autres se séparaient, tous avec une égale douleur et une égale amertume. Mais le temps a fait son œuvre. *L'esprit nouveau* a pénétré dans la vieille Église. Les encycliques de Léon XIII, les discours du cardinal Manning et des prélats américains, Mgr Gibbon et Mgr

Ireland en sont imprégnés. Et le jour n'est peut-être pas éloigné où la religion, réconciliée avec la science et la liberté, redeviendra ce qu'elle a été jadis: l'instrument divin de la conservation et du progrès des sociétés humaines."

CHERCHEUR.

RECTIFICATION

Le Progrès du Saguenay nous arrive avec la rectification suivante au sujet d'une lettre ecclésiastique dont nous avons fait ressortir les beautés :

Le 15 février dernier, dans la correspondance d'Europe du Rév. M. Roberge, notre journal fait dire à l'auteur: "Comme tout est beau et grand à Paris." Le manuscrit disait: Comme tout est *apparemment* beau et grand à Paris et nous regrettons que ce mot, bien important, ait été omis.

Apparemment nous ne sommes pas satisfaits de l'explication au point de vue littéraire et surtout au point de vue de la franchise.

Mais nous n'en voudrions certainement pas au jeune curé pour l'opinion qu'il avait si franchement exprimée.

RIEUR.

TRESORIERES VATICANESQUES

Nous lisons dans une lettre de Rome :

Deux faits regrettables — pour ne pas dire scandaleux — dont on s'entretient beaucoup au Vatican et dans le monde ecclésiastique romain.

Un homme qui jouissait d'une entière confiance, un des caissiers du Vatican, qui comptait près de trente années d'honorables services, a raconté que, l'autre jour, ayant emporté — suivant son habitude — une assez forte somme, il s'était senti violemment poussé par un inconnu, dans la rue des Caronai, et que, dans sa chute, il avait perdu une grande enveloppe qui contenait 150,000 francs en billets de banque.

Le récit a paru...curieux; l'aventure a semblé à quelques-uns manqué de vraisemblance. Toutefois, on a étouffé l'affaire, pour éviter le scandale.

Voici l'autre fait.

Un père jésuite, très connu dans le monde entier, avait reçu du Vatican plusieurs sommes d'argent pour fonder un Observatoire. La Compagnie de Jésus avait également versé, dans le même but, des sommes importantes.

Dernièrement, on a constaté, non sans une douloureuse surprise, que tout cet argent, d'ailleurs non enregistré sur les livres de comptabilité du Révérend Père, avait reçu d'autres destinations.

On assure, il est vrai, — je m'empresse de l'ajouter

— qu'il s'agit uniquement de participation à des œuvres de bienfaisance ; mais le procédé n'en a pas moins été sérieusement et sévèrement jugé. Léon XIII a laissé percer son légitime mécontentement, et les jésuites ont chassé " le Père aux virements " de leur compagnie.

X.

LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES A PARIS

Les bibliothèques municipales de Paris, qui rendent de si grands services, surtout dans les quartiers populaires, ne possèdent que 250,000 volumes environs.

On constate, d'après les statistiques de 1893, que, comme durant les années précédentes, c'est dans le 2e arrondissement qu'on lit le plus (1,018 lectures par 1,000 habitants), et dans le 18e arrondissement qu'on lit le moins (208 lectures par 1,000 habitants). Mais certains arrondissements se sont avancés d'une façon remarquable, comme le 6^e arrondissement, qui est passé du 7e rang au 3e avec 848 lectures par 1,000 habitants au lieu de 623.

De même, le 4e arrondissement est passé du 11e rang au 6e avec 643 lectures par 1,000 habitants, au lieu de 505. En moyenne, pour tout Paris, il y a eu, en 1893, 644 lectures par 1,000 habitants. Cette moyenne, en 1887, n'était que de 525 ; en 1886, elle était de 523. L'accroissement est donc relativement très sensible.

On peut juger, dit le *Temps*, de l'utilité d'une nouvelle bibliothèque par l'empressement que les lecteurs ont mis à la fréquenter. En général, du reste, les nouvelles créations sont bien accueillies du public, et arrivent rapidement à des résultats à peu près équivalents à ceux des bibliothèques anciennes situées dans leur voisinage, sans que ces dernières en souffrent sensiblement.

Une clientèle nouvelle se manifeste à chaque création : bien des personnes indifférentes aux livres, parce qu'il leur faudrait faire quelque effort ou quelque sacrifice pour s'en procurer, s'empressent de profiter des nouvelles bibliothèques qui mettent ces livres à leur portée, et, une fois habitués à la lecture, la désertent rarement. De là, un accroissement général d'instruction et de développement intellectuel.

S'il faut reconnaître que quelques bibliothèques ont éprouvé des diminutions dans leur ensemble, ces diminutions sont bien inférieures aux augmentations.

En comparant la position relative des bibliothèques en 1892 et 1893, on voit que cette position a peu varié, la prospérité de chaque bibliothèque tenant à des causes qui varient peu ou point, telles que l'emplacement, le genre de population, la richesse de son premier fonds, etc.

Toutefois, quelques causes secondaires peuvent influencer sur les résultats annuels, telles que le choix des volumes achetés, le plus ou moins bon service du personnel, etc. C'est ainsi que certaines bibliothèques

ont progressé d'une façon remarquable grâce au zèle et à l'activité des bibliothécaires.

Le crédit des bibliothèques municipales figure au budget pour une somme de 209,400 francs, dont 116,550 francs pour achats de livres, matériel et fournitures, et 92,850 francs pour indemnités fixes au personnel.

Si l'on défalque du crédit les sommes applicables aux créations nouvelles exécutées en 1893, il ne reste, pour l'entretien des 64 bibliothèques, qu'un crédit de 210,000 francs, soit, en moyenne, 3,500 francs par bibliothèque.

Ce chiffre constitue un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre sous peine de compromettre le fonctionnement du service et, par suite, le succès de l'institution. Un relèvement du crédit, au moins en ce qui concerne les bibliothèques installées dans les mairies d'arrondissement, serait désirable afin de permettre de faire de nouveaux achats de livres tout en remplaçant les volumes détériorés par un fréquent usage.

A quand les bibliothèques municipales de Montréal?

JANSENISME

COMMENT A PROPOS D'UNE BELLE GORGE

NAQUIT LE JANSÉNISME.

C'est un des Arnauld — famille dont je parlerai quelque jour — qui fit naître ce fameux Jansénisme, dont la dispute avec les Molinistes ou Jésuites troubla si longtemps les consciences sous le règne de Louis XIV.

Mais ce que généralement on ne sait pas, c'est que ce fut à propos de la belle gorge d'une princesse qu'Arnauld donna le signal de ce grand schisme.

Voici ce qu'on raconte.

La marquise de Sablé dit un jour, en riant, à la princesse de Guéméné, une des plus jolies et dévotes mondaines de son temps :

— Ah ! m'amour ! — c'était le " chère madame " d'alors — vous avez beau dire ; aller au bal, avoir la gorge découverte et communier souvent ne s'accordent guère ensemble.

La princesse ayant répondu que son directeur, le père Nouet, jésuite, le trouvait bon, la marquise la pria de lui faire mettre cela par écrit, après lui avoir promis de ne le montrer à personne.

La princesse apporta cet écrit, et la marquise n'eut rien de plus pressé que de le montrer à Antoine Arnauld, dit " le Docteur ", qui fit là-dessus le livre de " La fréquente Communion ".

Ce fut le premier ouvrage par lequel la secte se révéla.

Les Arnauld étaient liés avec l'abbé de Saint-Cyran (Duverger de Hauranne) et son ami l'évêque Jansénius, dont le célèbre ouvrage "Augustinus" mit ensuite, pourrait-on dire, le feu aux poudres.

Aussi les Jésuites, partisans naturels de Molina, leur docteur à eux, fulminèrent-ils contre tous les frères Arnauld, qui étaient bien six ou sept d'origine provençale, et dont l'un était évêque d'Angers. Ils les accusaient même d'être huguenots.

Ils disaient contre eux :

"Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum (Saint-Cyran), Sancyranus Arnauldum et fratres ejus."

Les Molinistes ne ménagèrent non plus un neveu des Arnauld, l'avocat Antoine Le Maistre, qui devint un janséniste outré, de même que la princesse de Guéméné, qui s'était soustraite à l'indulgente direction de son père jésuite, pour entrer au sévère Port Royal, mais qui revenait à tous moments au monde et à la "gorge découverte".

Le neveu des Arnauld, l'avocat Le Maistre, s'était retiré à l'abbaye de Port Royal, près de Chevreuse, dont une de ses tantes maternelles était abbesse, et où déjà s'était retirée sa mère, veuve du maître des Comptes Isaac Le Maistre.

Il eut, auprès de ces dames, permission de s'arranger une chambre dans la basse-cour.

Là il travaillait de ses mains, bêchait la terre, portait la hotte et le baquet, en habits de bure, gros chapeau et gros souliers. Mais en même temps il s'occupait du contentieux de la maison.

Avant sa retraite, suivant un chroniqueur, Le Maistre était d'une morale assez gaillarde, et il ne se serait déterminé à la conversion que par dépit de n'avoir pu être avocat général.

Il paraît que l'avocat reparaisait par moments sous la bure du "solitaire".

Un jour qu'il avait porté des œufs un marché, à Linas, il y alla aux plaids avec le procureur de l'abbaye, et, voyant que cet homme ne disait pas bien, il se mit à plaider à sa place.

Tout le monde fut d'abord surpris de tant d'éloquence chez un domestique de basse-cour. Mais on eut bientôt l'explication.

**

Les religieuses ayant été transférées en partie au faubourg Saint-Michel, à Paris, à cause de l'insalubrité de Port Royal-des-Champs, une foule de notabilités et de grands seigneurs vinrent bientôt s'installer à l'abbaye, entre autres Arnauld d'Andilly, un des oncles de Le Maistre.

Arnauld d'Andilly était un bel-esprit qui avait fait vers et prose. Cela ne l'empêcha point de se mettre jardinier à Port Royal-des-Champs.

Il cultivait là un fruitier et surtout les poiriers. On dit qu'il eut jusqu'à trois cents variétés de poires ... dont on ne mangeait point!

Il vint également des convertis à Port-Royal du faubourg.

On les installa, comme aux champs, dans la basse-cour. Des marquis et des comtes faisaient la corvée du couvent, et couraient après les poules et les canards.

On sait que le Jansénisme, après avoir gagné rapidement les facultés de théologie, nombre de congrégations religieuses et de prêtres séculiers, l'Université et la magistrature, fut condamné par les papes et le concile d'Embrun, puis persécuté par Louis XIV, qui détruisit Port-Royal comme souillé par l'hérésie.

Le Jansénisme dura plus de soixante-dix ans.

On exigea, à la fin, les fameux "billets de confession", afin de savoir si la confession n'avait pas été faite à des mourants par des prêtres jansénistes.

Les "miracles" de feu le diacre janséniste Paris et les "convulsions" au cimetière Saint-Médard, où était son tombeau, furent réprimés en 1732 par la police de Louis XV, bien que les miracles du défunt, opérés sur les "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" qui prophétisaient, eussent été constatés jour par jour sur un registre tenu par un archevêque, le cardinal de Noailles.

Un plaisant inscrivit alors sur la porte du cimetière :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu

**

Le schisme avait été entretenu surtout par les "Nouvelles Ecclésiastiques", organe de la secte, et par le parlement de Paris qui s'était transformé, pour ainsi dire, en concile permanent des Gaules, et aussi par les "Lettres provinciales" de Pascal.

Toutes ces subtiles disputes sur la "grâce", sur la distinction du "fait" et du "droit", sur le "silence respectueux", etc., auraient bien dû rester dans les écoles et ne pas troubler une foule de consciences, souvent incapables de les comprendre, et s'y perdant comme dans l'hébreu ou le chinois.

Mais c'était l'époque des dissertations alambiquées, hétérothétiques et supercoquantieuses, comme dirait un Rabelais d'aujourd'hui.

Quant au grand Rabelais d'autrefois, il eût bien ri de tout ce gros schisme sorti de la belle gorge d'une princesse...

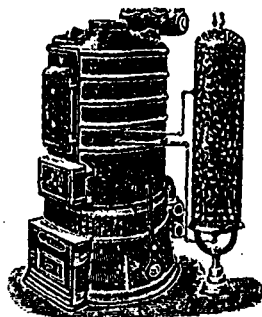
Il eût ri surtout de ces avocats et autres se faisant vaiets de dindons, et allant porter des œufs au marché.

Il eût bien ri aussi de toutes ces "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" prophétisant comme Nostradamus aux grandes lunettes rondes.

HENRI AUGU.

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT
Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pâstel



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Poser d'Appareils a Gaz, a Eau
Chaud et a Vapour, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,
Toutes commandes exécutées avec soin,
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

☞ Bonnes références données.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,

Chambres 613 et 614. Bâtisse de la
New York Life, 11 Place d'Armes,
Montreal.

MM. B. font la collection.

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs.

J. BTE. DUBOIS

PROFESSEUR DE

Solfège et Violoncelle
RUE CRAIG No. 292.



COGNAC Yve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or a l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur,
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les princi-
paux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada,
19-92

516 RUE ST. PAUL, MONTREAL



CAN I OBTAIN A PATENT? For a
prompt answer and an honest opinion, write to
MUNN & CO., who have had nearly fifty years'
experience in the patent business. Communica-
tions strictly confidential. A Handbook of In-
formation concerning Patents and how to ob-
tain them sent free. Also a catalogue of mechan-
ical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive
special notice in the Scientific American, and
thus are brought widely before the public with-
out cost to the inventor. This splendid paper,
issued weekly, elegantly illustrated, has by far the
largest circulation of any scientific work in the
world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single
copies, 25 cents. Every number contains beau-
tiful plates, in colors, and photographs of new
houses, with plans, enabling builders to show the
latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

A Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREAU,
Directeur-Gérant.

812 rue Craig
Boite Postale 321.

Téléphone 8926

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK

The Pomeroy
Duplex Duplicator

Procédé Patron (Stencil) pour reproduire l'écriture ou
la calligraphie, simple, facile, peu coûteux, économise les
comptes d'impression et assure la discrétion.

Demandez les Circulaires,

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,00

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en le plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.
Bell Telephone No. 318

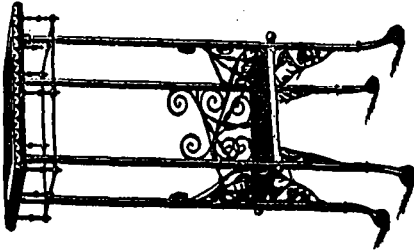
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

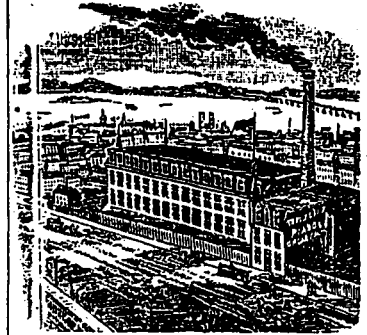
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN,

Compagnie d'Assurance sur la Vie
DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,901,048.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,588,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,664,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.81
Augmentation sur 1891.....	,214,693.74
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	,518,120.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2988,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,422.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,526.38
Diminution sur 1891.....	16,637.72

B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.

